Document generated on 06/04/2025 7:26 a.m.

Études internationales

Pierre Hazan, 2010, *La paix contre la justice ? Comment reconstruire un État avec des criminels de guerre,* Bruxelles, grip/André Versaille éditeur, 128 p.

Kathia Légaré

Volume 42, Number 1, 2011

URI: https://id.erudit.org/iderudit/045886ar
DOI: https://doi.org/10.7202/045886ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Légaré, K. (2011). Review of [Pierre Hazan, 2010, *La paix contre la justice ? Comment reconstruire un État avec des criminels de guerre,* Bruxelles, grip/André Versaille éditeur, 128 p.] *Études internationales*, *42*(1), 127–129. https://doi.org/10.7202/045886ar

Tous droits réservés © Études internationales, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

à l'intérieur d'une crise, d'une part, et la crise considérée dans son ensemble, d'autre part. Svedin peut de la sorte mettre en évidence des groupes de variables qui représentent des types de coopération en situation de crise et mesurer la contribution des variables individuelles au sein de ces groupes. La seconde partie de l'ouvrage applique une analyse de corrélation à la variable « coopération » aux deux niveaux mentionnés plus tôt. Ce faisant, l'auteure développe la base nécessaire à la formulation d'hypothèses à propos des relations existant entre le comportement coopératif sur le plan micro-décisionnel et la coopération en tant que stratégie globale de gestion de crise. S'appuyant elle aussi sur l'analyse de corrélation, la troisième et dernière partie de l'étude cherche à établir des liens entre, d'une part, les comportements et les stratégies coopératives et, d'autre part, les caractéristiques qui définissent la configuration d'une crise particulière.

Le livre vaut surtout pour ses parties introductive et conclusive. Le corps de l'ouvrage est en effet en majeure partie constitué de tableaux statistiques de peu d'intérêt pour le lecteur non spécialisé. Ce constat nous amène à formuler une appréciation nuancée de l'ouvrage qui, de notre point de vue, se trouve pénalisé par quelques faiblesses au premier rang desquelles figure le caractère inapproprié de son titre. Celui-ci est beaucoup trop général au regard du contenu qui s'adresse à un public très spécialisé, ce qui ouvre la porte à des méprises. Il ne serait pas étonnant qu'à cause de son seul titre ce livre soit commandé par de nombreux étudiants ou chercheurs – notamment en Relations internationales – qui connaîtront une grande désillusion lors de sa réception. Au minimum, un sous-titre s'imposait qui circonscrive la portée de la démarche et surtout annonce que la recherche s'appuie sur une méthode quantitative très formalisée ce qui, *ipso facto*, en réduit l'audience potentielle. Tout le monde ne manipule pas avec aisance les tests de Taylor et autres analyses matricielles par rotation…

Dès lors, au-delà de l'imprécision de son titre, l'ouvrage nous semble présenter un déficit didactique qui, une fois encore, en limite son lectorat potentiel à la seule communauté des chercheurs en sociologie des organisations familiarisés avec l'analyse factorielle et les études de corrélations. Or, les questions posées par Lina M. Svedin présentent un intérêt évident pour tous ceux qui s'intéressent à la coopération entre organisations en situation de crise. Un effort didactique dans l'exposé des conclusions et dans la présentation des études de cas aurait sans doute donné à cet ouvrage de tout autres perspectives de diffusion.

Michel LIÉGEOIS

Centre d'études des crises
et des conflits internationaux
Université catholique de Louvain, Belgique

DROIT INTERNATIONAL

La paix contre la justice ? Comment reconstruire un État avec des criminels de guerre

Pierre HAZAN, 2010, Bruxelles, GRIP/André Versaille éditeur, 128 p.

La paix contre la justice ? Comment reconstruire un État avec des criminels de guerre peut être décrit comme un ouvrage de politique du droit international. En effet, Pierre Hazan cherche à évaluer la compatibilité entre la justice internationale et le rétablissement ou la consolidation de la paix. Sa réflexion est fondée sur l'idée selon laquelle la

progression du droit international au cours du dernier siècle a abouti à une véritable « révolution judiciaire » avec la création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie en 1992. Cette évolution aurait par ailleurs établi la justice internationale en acteur de la gestion des conflits.

Par quelle éthique la justice internationale doit-elle être guidée ? Une éthique axée sur les conséquences ou sur la déontologie ? Sur celle qui optimise les chances de paix au détriment des principes moraux ou sur celle qui érige la justice en absolu ? Hazan entend dépasser cette typique opposition entre les « gestionnaires de conflits », qui recherchent avant tout une solution politique au conflit, et les « démocratiseurs », centrés sur la promotion des normes juridiques internationales et des droits de la personne. Son livre n'est ni cynique, ni candide ; il décrit comment la justice internationale s'intègre au processus de paix et amène des résultats parfois négatifs et d'autres fois positifs, selon le contexte politique. Si la poursuite d'une politique d'impunité, comme dans le cas de l'Afghanistan, nuit sans l'ombre d'un doute à la poursuite de la paix, son intervention avant (Ouganda, Soudan et Liberia), pendant (Afrique du Sud, ex-Yougoslavie) et après (Chili, Liban) un processus de paix s'accompagne d'effets variables. En effet, l'auteur fait ressortir l'importance pour la justice internationale d'intervenir à la faveur d'opportunités politiques susceptibles de consolider la paix. La tension entre justice et paix n'apparaît ainsi pas à Hazan comme inéluctable, car il est selon lui possible que ces processus se renforcent mutuellement, à la condition que l'avancement du droit et le renforcement des normes ne soient pas la quête absolue.

Néanmoins, des observations que l'auteur tire d'une diversité de cas, il ne se dégage pas une stratégie cohérente qui devrait guider l'exercice de la justice internationale. Pourtant, une telle réflexion apparaît d'autant plus essentielle qu'elle permettrait d'éviter que celle-ci ne projette l'image d'une justice sélective. Est-ce que l'initiative de l'inculpation doit être laissée aux procureurs de la Cour pénale internationale ou des instances *ad hoc*, au risque de mettre à mal les efforts politiques ? Si le pari du Tribunal spécial pour la Sierra Leone dans le cas de l'inculpation de Charles Taylor – qui a court-circuité le processus de paix – a eu des suites positives, ce type d'exercice « sans filet » est très risqué. L'analyse de l'auteur mériterait d'être développée davantage et devrait chercher à donner des repères permettant d'évaluer l'impact possible de l'intervention de la justice internationale sur la poursuite de la paix. Certes, l'auteur fait valoir que la justice internationale doit éviter de devenir partie des conflits ou pion dans la stratégie des protagonistes. Cependant, pour que son intervention à la faveur d'opportunités politiques n'occasionne pas son instrumentalisation, il faudrait que la justice internationale ait une indépendance et une autonomie d'action, ce qui n'est souvent pas le cas, étant donné la persistance de l'influence des États sur les tribunaux internationaux.

Le grand mérite de ce livre est d'adopter un pragmatisme politique qui ne fait pas fi des impératifs moraux. Soucieux d'apporter la paix aux populations victimes des criminels de guerre, Hazan évalue que la justice est mieux servie lorsqu'elle intervient au moment opportun. Cette approche est particulièrement pertinente dans le contexte d'incertitude, marqué d'une grande vul-

nérabilité aux pressions extérieures, qui caractérise les sociétés ayant connu des conflits violents. À l'heure actuelle, le jeu politique entourant les activités du Tribunal spécial pour le Liban (TSL) illustre la difficulté d'évaluer le coût pour la paix et la stabilité d'un processus judiciaire internationalisé. D'une part, si le TSL ne se décide pas à porter des accusations contre les présumés assassins de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, et ce, peu importe leurs appuis politiques, il risque de passer à l'histoire comme un éléphant blanc de la justice internationale. Par contre, s'il passe à l'acte, il pourrait compromettre la fragile stabilité politique. La question serait peut-être de savoir quels risques la population est prête à prendre pour que justice soit rendue et non quel pari les États-Unis ou la France sont prêts à faire pour inculper la Syrie ou le Hezbollah. En vérité, dans le cas libanais, il semble bien que l'opportunité politique soit passée, au moment où le mouvement politique ayant mené au retrait militaire de la Syrie s'affaiblit peu à peu ; il serait alors possible que le TSL finisse par inculper des individus de seconde importance pour préserver la crédibilité des institutions internationales sans provoquer d'affrontements armés. Voilà toute la complexité de la politique de la justice internationale.

Kathia LÉGARÉ

Département de science politique
Université Laval, Québec

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

The Rise of Bilateralism. Comparing American, European, and Asian Approaches to Preferential Trade Agreements

Kenneth HEYDON et Stephen WOOLCOCK, 2009, New York, NY, United Nations University Press, 318 p.

Les Presses de l'Université des Nations Unies ont publié plusieurs ouvrages sur le bilatéralisme dans la diplomatie commerciale. Nous avons rendu compte de deux ouvrages récents dans les pages de cette revue. L'étude de Heydon et Woolcock s'inscrit dans ce contexte en abordant un thème majeur de l'économie politique internationale sous un angle relativement pragmatique. Le texte est basé sur une étude produite par ces deux auteurs pour le compte d'un organisme suisse, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Néanmoins, il faut reconnaître que cet ouvrage est d'une facture nettement plus académique que les ouvrages parus sur le sujet aux mêmes presses. Les deux auteurs sont professeurs à la London School of Economics et adoptent une approche multidisciplinaire en puisant dans les démarches propres à l'économie et à la science politique. Les chercheurs en économie politique internationale se trouveront donc en terrain connu.

Les auteurs cherchent à combler une lacune dans l'importante littérature portant sur les ententes de libre-échange. En effet, plusieurs ouvrages ont abordé l'impact de la prolifération d'ententes bilatérales et régionales sur le régime multilatéral du commerce. D'autres ont examiné les motifs sous-jacents à l'usage d'approches bilatérales. Ce texte selon les auteurs, entend pallier un manque